Les cours de flamand commencent le vendredi 28 septembre

Vendredi soir, à la mairie, s'est tenue une réunion d'information en vue de la création d'un cours de flamand en présence d'Arnaud Cooren, adjoint au maire, président de la commission des fêtes, et de Félix Boutu, président de l'association Yser Houck.

Plus de quinze participants ont écouté la présentation de l'Institut de la langue flamande, des motivations pour apprendre cette langue et du futur cours dispensé par Michel Gars, habitant de la commune.

Les participants ont décidé de se retrouver chaque semaine de 18 h 30 à 20 h, à partir du vendredi 28 septembre, à l'école Sainte-Germaine, 89, rue de la Mairie à Looberghe (entrée par la grande salle).

Les personnes intéressées et qui n'ont pu être présentes à cette soirée d'information peuvent se joindre au groupe.

► Renseignements auprès d'Yser Houck aux heures de bureau au 03 28 62 07 73 ou de 8 h à 9 h et de 12 h 30 à 14 h au 03 28 29 80 77.



Plus d'une quinzaine de personnes ont participé à la réunion de présentation organisée à la mairie.